

(1)

( N° 87. )

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1863.

---

Crédits supplémentaires aux budgets des Finances et des non-valeurs et remboursements de l'exercice 1863 <sup>(1)</sup>.

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE <sup>(2)</sup>, PAR M. **ALLARD**.

---

MESSIEURS,

M. le Ministre des Finances, dans la séance du 11 février, a soumis à vos délibérations un projet de loi tendant à ouvrir au budget des finances, et à celui des non-valeurs et remboursements, de l'exercice 1863, des crédits supplémentaires s'élevant ensemble à fr. 3,452-44.

Ce projet de loi a été adopté, à l'unanimité, par toutes les sections, sans observation.

Cette demande de crédits supplémentaires étant parfaitement justifiée, n'a rencontré aucune opposition dans le sein de la section centrale.

Elle a adopté le projet de loi, à l'unanimité des membres présents.

*Le Rapporteur,*

**ALLARD.**

*Le Président,*

**E. VANDENPEEREBOOM.**

---

(1) Projet de loi, n° 85.

(2) La section centrale, présidée par M. E. VANDENPEEREBOOM, était composée de MM. JULLIOT, DE GOTTAL, ALLARD, KERYN DE VOLKAERSBEKE, DE MOOR et DE FLORISONE.